

Accordances : Ecole de Musique et de Danse du SYRENOR

La Chapelle des Fougeretz - Gévezé - Montgermont - Pacé - Parthenay de Bretagne

Contact : secrétariat, 10 avenue Brizeux 35740 Pacé.
Tél : 02.99.60.23.76 - courriel : accordances.secretariat@orange.fr

Dossier inscription / réinscription

Année scolaire 2011-2012

« L'Ecole de Musique et de Danse Accordances-Syrenor souhaite être un lieu de découvertes, d'ouvertures et de rencontres, d'apprentissages de techniques, d'expériences artistiques, visant à l'épanouissement de la personnalité de chacun à travers la pratique musicale et / ou chorégraphique. »

C'est toujours dans l'esprit de cet engagement pédagogique que nous continuons à travailler, et pour cette nouvelle année :

en améliorant le cursus pédagogique, et notamment le 2^{ème} cycle, pour qu'il réponde au mieux aux demandes des élèves et de l'équipe pédagogique,
en mettant en place des ateliers d'éveils, pour les enfants de 4 à 7 ans, afin que tous découvrent la musique et y prennent plaisir.

Et pour que vous y trouviez encore plus, joie et satisfaction, en tant que musiciens et / ou spectateurs, nous vous joignons la programmation des différents concerts pour cette année scolaire.

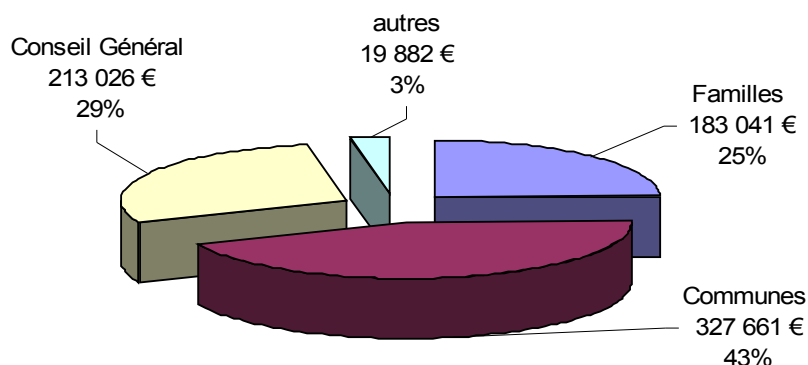
Vive l'Ecole de Musique et de Danse, faites la découvrir autour de vous.

Bonne année musicale à toutes et tous.

Financement :

L'Ecole de Musique et de Danse Accordances est un service public du SYRENOR (Syndicat de communes). Convenue avec le Conseil Général d'Ille et Vilaine, elle est reconnue comme École de Pays. A ce titre, son financement est réparti de la manière suivante :

Budget Prévisionnel 2011



Tarifs pour les familles : année 2011 - 2012

Intitulés	Tarifs enfants*			Tarifs adultes		
	SYEC	SYRE	Extérieur	SYEC	SYRE	Extérieur
Eveils						
Eveil sensoriel ou musical ou instrumental ou violon	111,00 €	153,00 €	174,00 €			
Premier cycle						
Formation musicale et 1 pratique collective	192,00 €	234,00 €	255,00 €	288,00 €	351,00 €	381,00 €
Instrument, FM et 1 pratique collective	468,00 €	609,00 €	669,00 €	695,00 €	909,00 €	999,00 €
2 instruments, FM et 1 pratique collective	801,00 €	942,00 €	1 002,00 €	1 203,00 €	1 413,00 €	1 503,00 €
1 Pratique collective supplémentaire	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
1 instrument 1er cycle + 1 instrument 2ème cycle + FM + pratique collective	921,00 €	1 071,00 €	1 134,00 €	1 383,00 €	1 605,00 €	1 701,00 €
Deuxième cycle						
Instrument, FM et 1 pratique collective	525,00 €	681,00 €	747,00 €	789,00 €	1 020,00 €	1 122,00 €
Dominante instrumentale, FM et 1 pratique collective	603,00 €	744,00 €	804,00 €	908,00 €	1 118,00 €	1 209,00 €
2 instruments, FM et 1 pratique collective	1 041,00 €	1 197,00 €	1 263,00 €	1 560,00 €	1 797,00 €	1 896,00 €
1 Pratique collective supplémentaire	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Troisième cycle						
Dominante instrumentale et 1 pratique collective	603,00 €	744,00 €	804,00 €	908,00 €	1 118,00 €	1 209,00 €
2 instruments* et 1 pratique collective	1 041,00 €	1 197,00 €	1 263,00 €	1 560,00 €	1 797,00 €	1 896,00 €
1 Pratique collective supplémentaire	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Amateurs						
Elèves à partir de 15 ans et ayant un niveau permettant d'intégrer un orchestre ou un ensemble (instrument collectif + 1 PC)	474,00 €	615,00 €	675,00 €	711,00 €	921,00 €	1 011,00 €
Elèves ayant obtenu la fin du 2 ^{ème} cycle FM et la fin 2 ^{ème} cycle instrumental (instrument collectif + 1 PC)	474,00 €	615,00 €	675,00 €	711,00 €	921,00 €	1 011,00 €
Ateliers						
1 Pratique collective et / ou 1 module de FM dans des cours existants	78,00 €	120,00 €	141,00 €	117,00 €	180,00 €	210,00 €
1 Pratique collective supplémentaire	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Atelier initiation à la pratique musicale	300,00 €	342,00 €	363,00 €	450,00 €	513,00 €	543,00 €
Stage						
Stage (tarif 1 journée)	20,00 €	24,00 €	30,00 €	30,00 €	36,00 €	45,00 €
Danse						
Eveil, initiation, observation (1h de cours hebdomadaire)	174,00 €	216,00 €	237,00 €	261,00 €	324,00 €	354,00 €
Elémentaire, secondaire (1h30 de cours hebdomadaire)	219,00 €	261,00 €	282,00 €	327,00 €	390,00 €	423,00 €
Stage (1 séance de 2 heures)				10,00 €	12,00 €	15,00 €

SYEC : habitants de la Chapelle des Fougeretz, Gévezé, Montgermont, Pacé ou Parthenay de Bretagne

SYRE : habitants de Claves, Saint-Gilles ou Vezin-le-Coquet

La fiche d'inscription jointe est à remplir recto / verso et à remettre **avant le 9 juillet 2011** au secrétariat de l'Ecole de Musique et de Danse accompagnée de :

- => 1 chèque de 78 € par inscription libellé à l'ordre de "Trésor Public - SYRENOR" (droits d'inscription inclus dans le tarif annuel)
- => 1 attestation d'assurance en responsabilité civile
- => **1 justificatif de domicile de moins de 3 mois** (facture électricité, eau, téléphone ...)
- => **copie de la carte d'étudiant ou de la carte de demandeur d'emploi** (dispense du tarif adulte pour étudiant et demandeur d'emploi de moins de 25 ans)
- => 1 certificat médical (pour les danseurs)
- => la fiche de prélèvement automatique et un R.I.B. (le cas échéant)
- => 1 lettre de motivation (Dominante Instrumentale)

Le règlement des frais de scolarité peut s'effectuer :

- soit par tiers (les 15 octobre, 15 janvier et 15 avril) par chèque à adresser au Trésor Public ou par prélèvement automatique (voir fiche ci-jointe)
- soit en 8 mensualités (de octobre à mai) par prélèvement automatique pour tout montant annuel supérieur à 125 € (voir fiche ci-jointe).

Certaines communes ou C.C.A.S. peuvent apporter des aides à la politique d'activités. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre Mairie.

Nouveautés :

- Éveil sensoriel : découverte du geste artistique pour les enfants de 4 ans
- Éveil violon : Découverte de l'instrument et de la pratique collective pour les enfants de 5-6 ans

Musique : Horaires

Éveils

Eveil (enfants moyenne section)

Éveil sensoriel	mercredi	09h15 – 10h00	Pacé
	mercredi	09h15 – 10h00	Parthenay de Bretagne

Eveils (enfants grande section / CP)

Éveil musical	mardi	17h00 – 17h45	Gévezé
	mercredi	10h30 – 11h15	Pacé
	mercredi	10h30 – 11h15	La Chapelle des Fougeretz
	samedi	9h30 – 10h15	Pacé
Éveil instrumental	mercredi	11h30 – 12h15	La Chapelle des Fougeretz
	mercredi	11h30 – 12h15	Montgermont
	mercredi	11h30 – 12h15	Pacé
	mercredi	11h30 – 12h15	Gévezé
	mercredi	11h30 – 12h15	Parthenay de Bretagne
Éveil violon	mercredi	10h30 – 11h15	Gévezé

	Formation Musicale			Pratique Collective					
	Jours	heures	lieux	Jours	heures	lieux			
1 ^{ère} année (FM1)									
Cordes	mercredi	10h00 – 11h00	Pacé	mercredi	11h00 – 12h00	Pacé			
Vents / percussions	mercredi	11h00 – 12h00	Pacé	mercredi	10h00 – 11h00	Pacé			
Harpe / guitare / flûte à bec	vendredi	18h15 – 19h15	Montgermont	vendredi	17h15 – 18h15	Montgermont			
autres	mercredi	13h30 – 14h30	Gévezé	vendredi	17h15 – 18h15	Montgermont			
2 ^{ème} année (FM2)									
Cordes	mercredi	10h00 – 11h00	Pacé	mercredi	11h00 – 12h00	Pacé			
Vents / percussions	mercredi	11h00 – 12h00	Pacé	mercredi	10h00 – 11h00	Pacé			
Harpe / guitare / flûte à bec	vendredi	18h15 – 19h15	Montgermont	vendredi	17h15 – 18h15	Montgermont			
autres				vendredi	17h15 – 18h15	Montgermont			
3 ^{ème} année (Débutant 1)									
Cordes	mercredi	17h15 – 18h15	Pacé	mercredi	18h15 – 19h15	Pacé			
Vents / percussions	vendredi	17h00 – 18h00	Pacé	vendredi	18h00 – 19h00	Pacé			
Guitare	mercredi	17h15 – 18h15	Pacé	mercredi	18h15 – 19h15	Pacé			
autres	mercredi	14h30 – 15h30	Gévezé	à déterminer avec le professeur d'instrument à la rentrée					
4 ^{ème} année (Débutant 2)									
Cordes	mercredi	17h15 – 18h15	Pacé	mercredi	18h15 – 19h15	Pacé			
Vents / percussions	vendredi	17h00 – 18h00	Pacé	vendredi	18h00 – 19h00	Pacé			
Guitare	mercredi	17h15 – 18h15	Pacé	mercredi	18h15 – 19h15	Pacé			
autres	lundi	17h15 – 18h15	Pacé	à déterminer avec le professeur d'instrument à la rentrée					
5 ^{ème} année (Préparatoire)									
	lundi	17h15 – 18h30	Pacé	Choisir une pratique collective voir liste Orchestres / ensembles ou à déterminer avec le professeur d'instrument à la rentrée					
	mercredi	15h30 – 16h45	Gévezé						
	jeudi	17h15 – 18h30	Pacé						
6 ^{ème} année (Élémentaire 1)									
	mardi	17h15 – 18h30	Pacé						
	mercredi	14h30 – 15h45	Pacé						
7 ^{ème} année (Élémentaire 2)									
	lundi	18h15 – 19h30	Pacé						
	mercredi	15h45 – 17h00	Pacé						
8 ^{ème} année									
	mardi	18h30 – 19h45	Pacé						
Ados									
1 ^{ère} année	jeudi	18h00 – 19h00	Pacé	Voir Pratique collective 1 ^{ère} année					
2 ^{ème} année	jeudi	18h30 – 19h30	Pacé	Pratique collective					
Adultes									
débutant	mardi	18h30 – 19h30	Pacé	Voir Pratique collective 1 ^{ère} année					
autres	lundi	19h45 – 20h45	Pacé	Pratique collective en fonction du niveau instrumental					

Formation Musicale Pratique Collective Orchestres Ensembles et Modules

Orchestres / ensembles			
harmonie	vendredi	19h15 – 20h45	Pacé
cordes	jeudi	18h30 – 19h30	Pacé
Jazz 1	jeudi	19h00 – 20h00	Pacé
Jazz 2	jeudi	20h00 – 21h00	Pacé
Jazz 3	jeudi	20h00 – 21h00	Pacé
musique actuelle 1	samedi	11h30 – 12h30	Pacé
musique actuelle 2	mercredi	20h00 – 21h00	Pacé
ensemble baroque	mardi	18h30 – 19h30	Pacé
ensemble de guitares	samedi	11h00 – 12h00	Pacé
ensemble de harpes	à déterminer avec le professeur à la rentrée		
ensemble d'accordéons	jeudi	19h00 – 20h00	Pacé
chorale enfants	mardi	17h15 – 18h15	Pacé
chorale ados	mardi	18h30 – 19h30	Pacé
chorale adultes	mardi	20h30 – 22h00	Pacé
consort de viole	à déterminer avec le professeur à la rentrée		
ensemble flûtes traversières	lundi	19h15 – 20h15	Pacé
piano accompagnement	mardi	18h30 – 19h00	Pacé
Musique de chambre pour les Dominantes Instrumentales	à déterminer avec le professeur à la rentrée		

Modules		
Préparation à l'épreuve du BAC	lundi	18h30 – 20h00 Pacé
Déchiffrage	à déterminer avec le professeur à la rentrée	
Initiation clavecin / basse continue		
ensemble de harpes	à déterminer avec le professeur à la rentrée	

Et des ateliers pour s'initier, débiter ou s'y remettre :

Initiation clarinette

(pour adultes débutants) le lundi de 20h à 21h à Pacé

Initiation « Batterie »

Adultes – Ados – le mercredi à 18h à Pacé

Danse : horaires de cours

Eveil à la danse (5-6 ans)			
5-6 ans	mardi	17h00 – 18h00	La Chapelle des Fougeretz
5-6 ans	samedi	10h00 – 11h00	Gévezé
Initiation à la danse (6-8 ans)			
6-8 ans	mardi	18h00 - 19h00	La Chapelle des Fougeretz
6-8 ans	jeudi	17h00 – 18h00	Pacé
6-8 ans	samedi	11h00 – 12h00	Gévezé
Cycle d'observation (8-11 ans)			
Contemporain 8 – 9 ans	jeudi	18h15 – 19h15	Pacé
Contemporain 10 – 11ans	jeudi	19h30 – 20h30	Pacé
Classique	jeudi	18h00 – 19h00	La Chapelle des Fougeretz
Jazz	samedi	12h00 – 13h00	Gévezé
Cycle Élémentaire (11-14 ans)			
Contemporain	samedi	10h – 11h30	Pacé
Cycle Secondaire (14 ans et plus)			
Contemporain	samedi	11h30 – 13h00	Pacé
Adultes			
Adultes	samedi	13h30 – 14h30	Gévezé

**Les cours seront ouverts
sous réserve d'un nombre
suffisant d'inscrits.**

**D'autres pourront l'être
dans les mêmes conditions**

Calendrier scolaire 2011 - 2012 :

Vendredi 2 septembre : forum des associations à Parthenay de Bretagne

Samedi 3 septembre : forums des associations à La Chapelle des Fougeretz, Gévezé, Montgermont et Pacé

Du 6 au 9 septembre : rencontres parents / professeurs (pour fixer les horaires de cours d'instruments)

Lundi 12 septembre : début des cours

Du samedi 22 octobre (après les cours) au mercredi 2 novembre inclus : vacances de la Toussaint

Du samedi 17 décembre (après les cours) au lundi 2 janvier inclus : vacances de Noël

Du samedi 11 février (après les cours) au dimanche 26 février inclus : vacances d'hiver

Du samedi 7 avril (après les cours) au dimanche 22 avril inclus : vacances de printemps

Jeudi 5 juillet (après les cours) : vacances d'été.



Accordances - Syrenor
Ecole de Musique et de Danse
10 avenue Brizeux – 35740 PACE
Tél : 02 99 60 23 76 – Courriel : accordances.secretariat@orange.fr



Fiche d'inscription

Année scolaire 2011/2012

Responsable légal		Numéro	
Civilité	Nom	Prénom	
Adresse 1	Adresse 2	Adresse 3	
CP Ville	Tél domicile	Tél pro	
Mobile	E-mail		
Profession	Assurance RC	N° de contrat	

Responsable légal 2		Numéro	
Civilité	Nom	Prénom	
Adresse 1	Adresse 2	Adresse 3	
CP Ville	Tél domicile	Tél pro	
Mobile	E-mail		
Profession			

Elève		Numéro	
Civilité	Nom	Prénom	
Adresse	Adresse 2	Adresse 3	
CP Ville	Tél domicile	Mobile	
E-mail		Inscrit depuis	
Date naiss.	Lieu naiss.	Niveau scol.	
Etablt scol.	Date inscrip...	Nbre modul...	

Indiquez ci-dessous les nouveaux cours auxquels vous souhaitez éventuellement vous inscrire.

Pièces à fournir : 1 chèque de 78 € par inscription à l'ordre de "Trésor Public- SYRENOR", 1 attestation d'assurance en responsabilité civile, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, eau...) , 1 lettre de motivation pour la Dominante Instrumentale, 1 certificat médical pour les danseurs, 1 fiche de prélèvement automatique et un R.I.B. (le cas échéant), 1 copie de la carte d'étudiant (dispense de tarif adulte pour étudiant), 1 copie de la carte de demandeur d'emploi (moins de 25 ans).

Date et signature du responsable légal

MODALITES DE PAIEMENTS

Le montant annuel de l'inscription est de : €

Le règlement des droits d'inscription (78 €) se fera : le jour de l'inscription au secrétariat par chèque libellé à l'ordre du « Trésor Public »

Le règlement des frais de scolarité se fera :

- Par chèque sur présentation de la facture (règlement à envoyer directement au « Trésor Public »)
- Par prélèvement automatique
 - en 3 fois (15 octobre, 15 janvier, 15 avril)
 - en 8 fois (paiement mensuel d'octobre à mai)

DROIT DE CESSION A L'IMAGE

Je soussigné(e)..... parent de l'élève..... autorise le SYRENOR à photographier mon enfant et à utiliser ces photos pour les besoins de l'école de musique « Accordances-SYRENOR » (affiches) ou de la collectivité (parution dans une revue locale).

Fait à le..... Signature :

DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX INSCRIPTIONS

- **Toute inscription est due à l'année**
 - **La pratique collective est un préalable à toute autre activité dans l'école.** Elle est obligatoire pour bénéficier de cours d'instrument. La non-assiduité aux pratiques collectives peut entraîner l'exclusion momentanée ou définitive du cours instrumental.
 - **les inscriptions et réinscriptions dûment remplies, accompagnées de :**
 - => 1 chèque de 78 € par inscription libellé à l'ordre de "Trésor Public - SYRENOR" (droits d'inscription inclus dans le tarif annuel)
 - => 1 attestation d'assurance en responsabilité civile
 - => **1 justificatif de domicile de moins de 3 mois** (facture électricité, eau, téléphone ...)
 - => **copie de la carte d'étudiant ou de la carte de demandeur d'emploi** (dispense du tarif adulte pour étudiant et demandeur d'emploi de moins de 25 ans)
 - => 1 certificat médical (pour les danseurs)
 - => fiche de prélèvement automatique et un R.I.B. (le cas échéant)
 - => 1 lettre de motivation (Dominante Instrumentale)
- seront retenues par ordre d'arrivée au secrétariat.**
- **Les réinscriptions seront prioritaires jusqu'au 9 juillet 2011.** Passé ce délai, les réinscriptions seront mises sur liste d'attente (par classe d'instrument) et ne pourront, le cas échéant, n'être prises en compte qu'à partir de la date de clôture des inscriptions.
 - **La clôture des listes aura lieu le 17 septembre 2011.** Aucun désistement ne sera accepté au-delà de cette date, sauf requête expresse et motivée à M. le Président du SYRENOR.

Décharge parentale :

Je soussigné(e) :

responsable légal(e) de :

=> autorise l'Ecole de Musique et de Danse « Accordances-SYRENOR » à prendre toute mesure d'urgence en cas d'accident,

=> m'engage à vérifier la présence effective des enseignants à chaque début de cours.

=> accepte les dispositions particulières indiquées ci-dessus.

Date et signature (précédées de la mention « lu et approuvé »)